

tifiée avec le moi, l'âme sans autre attribut que la pensée, loin d'être mieux garantie, nous paraît au contraire en plus grand péril de la part des matérialistes. Cette abstraction réalisée d'une âme purement pensante est presque comme une ombre qu'on craint à chaque instant de voir s'évanouir. Contre ce faux spiritualisme, la dialectique et l'ironie des matérialistes ont de tout temps remporté de faciles triomphes. Quel est le principal argument de Broussais pour substituer la matière nerveuse à une âme spirituelle ? C'est précisément la prétendue identité de l'âme avec la pensée ou le moi. Le moi, dit Broussais, fait défaut à l'homme, mais jamais la matière nerveuse. Où est le moi dans l'enfant avant un certain âge, que devient-il dans l'homme fait pendant les défaillances de la conscience ? L'enfant chez lequel il n'est pas encore, l'homme, chez lequel il s'évanouit momentanément, ne sont-ils donc pas des êtres humains (1) ? L'objection est embarrassante, il faut en convenir, pour les partisans de la dualité, mais elle ne l'est pas pour les défenseurs de l'unité du principe constitutif de l'homme. C'est en effet de ce principe unique, embrassant à la fois la vie et la pensée, que nous avons le droit de dire ce que Broussais attribue fort à tort à la matière nerveuse, à savoir que toujours il persiste, quoiqu'il n'ait pas toujours la connaissance et la volonté en acte.

Mais l'ironie de Broussais n'est elle-même qu'un écho fort affaibli de celle de Voltaire. Contre ce fantôme d'une âme purement pensante, d'une âme oisive et prisonnière dans le corps, la verve de Voltaire est intarissable. De quelles questions embarrassantes, de quels sarcasmes n'accable-t-il pas ce chimérique spiritualisme ! Quand survient cette âme ? Que

(1) Du sentiment de l'individualité, du sentiment personnel et du moi considérés dans l'homme et dans les animaux.